

Mobiliser les connaissances en matière de genre, d'équité, de justice et d'adaptation aux changements climatiques :

Principales conclusions sur le genre et l'équité du 6e Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) - Groupe de travail II sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité

NOTE TECHNIQUE
DE L'IISD





© 2024 International Institute for Sustainable Development
Publié par l'Institut international du développement durable

Cette publication est sous licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0 International License](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

L'Institut international du développement durable

L'Institut international pour le développement durable (IISD) est un groupe de réflexion indépendant, plusieurs fois récompensé, qui travaille à la création accélérée de solutions en faveur de la stabilité du climat, d'une gestion durable des ressources et d'économies équitables. Notre travail vise à inspirer de meilleures décisions et à déclencher des actions significatives pour accompagner les populations et la planète dans la voie de la prospérité. Nous mettons en avant les réalisations qui sont possibles lorsque les gouvernements, les entreprises, les organisations à but non lucratif et les communautés unissent leurs efforts. Plus de 200 collaborateurs travaillent pour l'IISD, originaires du monde entier et rassemblant des compétences dans de nombreuses disciplines. Depuis ses bureaux implantés au Winnipeg, Ottawa et Toronto et en Genève, l'IISD grâce à son travail a un impact sur la vie des habitants de plus de 100 pays.

L'IISD est un organisme de bienfaisance enregistré au Canada, et visé par l'alinéa 501(c)(3) de l'*Internal Revenue Code des États-Unis*. Il bénéficie de subventions de fonctionnement de base de la province du Manitoba. En outre, des fonds de projets lui sont accordés par divers gouvernements, tant au Canada qu'à l'étranger, des organismes des Nations Unies, des fondations, le secteur privé et des particuliers.

Mobiliser les connaissances en matière de genre, d'équité, de justice et d'adaptation aux changements climatiques :

Principales conclusions sur le genre et l'équité du 6e Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) - Groupe de travail II sur les impacts, l'adaptation et la vulnérabilité

septembre 2024

Écrit par Cameron Hunter et Angie Dazé

Illustrations de Lulu Kitololo

Financement assuré par :



Siège

111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700

Website: iisd.org

X: [@IISD_news](https://twitter.com/IISD_news)



Remerciements

Les auteurs souhaitent exprimer leur sincère gratitude aux membres du groupe consultatif du projet : Chikondi Chabvuta (Malawi), Christine Ogola (Kenya), Colette Benoudji (Tchad), Joanita Babirye (Ouganda), Manal Bidar (Maroc) et Marie Christina Kolo (Madagascar). Celles-ci ont apporté leurs connaissances et leurs expériences pour expliciter les messages clés du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Elles ont joué un rôle essentiel dans la contextualisation et l'illustration de ces messages clés afin que ces derniers puissent toucher un public plus large. Ce projet n'aurait pas été possible sans la contribution de ce groupe consultatif, qui a participé à l'élaboration du texte de la présente note technique et de la bande dessinée qui l'accompagne. De plus amples informations sur chacun des membres du groupe consultatif sont disponibles sur la page « Auteurs » du présent rapport. Nous remercions également Lulu Kitololo (Kenya), qui a travaillé avec l'équipe et a créé la bande dessinée. Les illustrations et les récits de Lulu mettent en situation les messages clés du GIEC et apportent aux produits de ce projet une consistance et des nuances importantes.

Les auteurs tiennent à remercier la Dr Lisa Schipper, de l'Institut de géographie de l'université de Bonn, pour la conversation qui a donné naissance à cette initiative. Ils remercient également les auteurs du GIEC qui ont généreusement donné de leur temps pour passer en revue ce document et contribuer aux messages clés présentés ici : Debora Ley (Commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes) et Edmond Totin (Université nationale d'agriculture du Bénin et World Vegetable Center, régions côtières et humides). Nous remercions également Juliet Perry (Institut international du développement durable [IISD]) pour sa contribution et ses conseils tout au long du projet, ainsi que Christophe Buffet (Agence Française de Développement [AFD]) et Anne Hammill (IISD) pour leur travail de révision de cette note technique.

Cette bande dessinée a été créée dans le cadre d'un projet de l'IISD financé par AdaptAction, un programme de l'AFD. Nous sommes reconnaissants à l'AFD pour le soutien apporté à ce projet.

Traduction en français : babelon-line.com



Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1.0 Introduction | 1 |
| 2.0 Comprendre l'adaptation aux changements climatiques | 3 |
| Le risque climatique | 3 |
| La vulnérabilité | 3 |
| L'adaptation | 4 |
| 3.0 Expliciter et contextualiser les messages clés du GIEC en matière de considérations de genre, d'équité et de justice en lien avec l'adaptation aux changements climatiques | 5 |
| D'après le GIEC, quelles sont les personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques ? | 5 |
| Pourquoi faut-il intégrer des considérations de genre, d'équité et de justice en matière d'adaptation ? | 11 |
| Comment prendre en compte le genre, l'équité et la justice dans la planification de l'adaptation ? | 16 |
| Références | 23 |
| Auteurs | 24 |

List of Boxes

| | |
|---|----|
| Encadré 1. Qu'entendons-nous par « genre » ? | 6 |
| Encadré 2. Qu'entendons-nous par équité et justice ? | 11 |
| Encadré 3. Connaissances autochtones et locales en matière d'adaptation | 18 |



1.0 Introduction

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe des Nations unies chargé d'évaluer les données scientifiques relatives aux changements climatiques (GIEC, 2023). Le GIEC rassemble des milliers d'experts, répartis dans différents groupes de travail, pour examiner régulièrement la littérature scientifique pertinente et produire des rapports très complets sur l'état des connaissances en matière de changements climatiques. Le groupe de travail II (GT II) évalue les impacts, l'adaptation et les vulnérabilités liés aux changements climatiques. Sa contribution au sixième cycle d'évaluation, le plus récent, a été publiée en 2022. La contribution du GT II au sixième rapport d'évaluation (Rapport du GT II) comprend davantage de références au genre, à l'équité et à la justice que les cycles précédents. Cela reflète l'importance de l'intégration de ces aspects dans la planification et l'action en matière d'adaptation aux changements climatiques.

Une action d'adaptation efficace nécessite une approche englobant l'ensemble de la société et touchant un large éventail d'acteurs, notamment les gouvernements, les organisations de la société civile, les acteurs du secteur privé, les organisations communautaires, les prestataires de services et les citoyens. Ces acteurs ont besoin des meilleures informations disponibles pour pouvoir intégrer des considérations de genre, d'équité et de justice dans leurs efforts d'adaptation ; cependant, la longueur et le style technique des rapports du GIEC peuvent constituer un obstacle à l'accès aux connaissances essentielles qu'ils contiennent. Le rapport du GT II compte plus de 3 000 pages, avec des références au genre, à l'équité et à la justice disséminées à travers tout le document. En outre, les rapports du GIEC sont destinés à un public de techniciens composé de responsables gouvernementaux, de décideurs politiques, d'universitaires et de membres de la communauté scientifique (GIEC, 2012). Il peut donc être difficile pour les praticiens de l'adaptation et les autres acteurs intéressés de saisir les messages clés et de les utiliser dans leur travail.

Pour encourager l'adoption d'approches d'adaptation sensibles au genre et socialement inclusives, nous avons systématiquement passé en revue le rapport du GT II et résumé les messages clés sur le genre, l'équité et la justice.¹ La présente note technique décortique les messages clés à l'aide d'exemples illustratifs et d'une bande dessinée : *[L'histoire du genre, de l'équité et de la justice dans l'adaptation aux changements climatiques](#)*. Pour mieux comprendre et communiquer ces connaissances essentielles en vue d'une adaptation aux changements climatiques plus juste et plus efficace, cette note technique peut être utilisée isolément ou accompagnée par sa bande dessinée. Nous avons collaboré avec un groupe de défenseurs et de praticiens pour étudier comment illustrer et expliquer ces messages d'une manière pertinente et accessible : nous les avons pour cela replacés dans le contexte de leurs expériences de vie et de travail dans différentes régions d'Afrique.

¹ Les messages clés relatifs au genre, à l'équité et à la justice présentés dans ce dossier donnent un aperçu des recherches traitées par le GT II dans son sixième rapport d'évaluation. Les informations présentées dans ces messages clés sont strictement basées sur le contenu du rapport du GIEC. Par conséquent, certaines questions pertinentes pour les discussions sur le genre, l'équité et la justice dans l'adaptation peuvent ne pas être prises en compte dans la mesure où elles ne sont pas traitées dans le rapport.



Les messages clés sont également présentés dans une note d'information publiée par le Réseau mondial des PNA intitulée *Sommaire des données probantes pour des processus de plan national d'adaptation (PNA) prenant en compte les questions de genre – Constats clés liés au genre et à l'équité du Groupe de travail II sur les conséquences, l'adaptation et la vulnérabilité du sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).*



2.0 Comprendre l'adaptation aux changements climatiques

Le GIEC utilise plusieurs concepts fondamentaux pour comprendre les impacts des changements climatiques, leurs effets sur les populations et les questions d'adaptation. Les concepts de risque climatique, de vulnérabilité et d'adaptation sont des éléments essentiels pour la compréhension des impacts des changements climatiques et de l'adaptation, tant pour le GIEC qu'au niveau collectif.

Le risque climatique

Le GIEC définit le risque climatique comme étant la « probabilité d'occurrence de conséquences négatives dues aux changements climatiques, en tenant compte de la vulnérabilité et de l'exposition des systèmes humains et naturels » (GIEC, 2022, p. 2921), en notant que les risques associés aux changements climatiques peuvent provenir à la fois des impacts des changements climatiques, mais aussi des réponses humaines à ce dernier. Les risques climatiques sont le résultat des interactions entre les dangers liés au climat d'une part, et l'exposition et la vulnérabilité des systèmes humains ou écologiques d'autre part. Ces interactions sont dynamiques, ce qui signifie que les risques climatiques évoluent dans le temps et l'espace ; il existe des incertitudes autour de ces trois composantes (GIEC, 2022, p. 2921).

En décomposant ces éléments, nous pouvons comprendre que l'impact d'un aléa climatique, qui peut être un événement (un cyclone, par exemple) ou une tendance (comme l'augmentation des températures), varie en fonction de l'exposition et de la vulnérabilité. L'exposition concerne la présence de personnes, d'écosystèmes, d'infrastructures et d'autres biens économiques, sociaux et culturels importants, susceptibles d'être endommagés dans une zone où le risque climatique se produit (GIEC, 2022, p. 2907). La vulnérabilité (décrite dans la partie suivante) détermine la gravité des impacts. Considérés ensemble, les dangers, l'exposition et la vulnérabilité liés au climat déterminent le degré de risque climatique pour les personnes ainsi que pour les moyens de subsistance, les écosystèmes, les infrastructures et les services dont ils dépendent.

La vulnérabilité

La vulnérabilité est définie comme « la propension ou la prédisposition à être affecté négativement. La vulnérabilité englobe toute une série de concepts et d'éléments, notamment la sensibilité ou la susceptibilité aux dommages et le manque de capacité à faire face et à s'adapter » (GIEC, 2022, p. 2927). La vulnérabilité explique pourquoi, au sein d'une même communauté voire d'un foyer, les personnes subissent à des degrés divers les conséquences d'un même effet des changements climatiques. Prenons l'exemple d'une communauté où certaines personnes travaillent dans l'agriculture et d'autres travaillent dans une usine produisant des biens en métal. Les moyens de subsistance des travailleurs agricoles sont plus sensibles à un risque climatique tel qu'une sécheresse que ceux des ouvriers de



l'usine : leur vulnérabilité est donc plus grande. Parmi les agriculteurs, certains peuvent disposer d'une assurance récolte ou d'économies qui peuvent les aider à traverser une saison difficile : leur vulnérabilité est donc plus faible que celle d'une personne qui dépend entièrement des revenus générés par la récolte.

Notre compréhension collective de la vulnérabilité a évolué. Ainsi, le rapport du GT II accorde une plus grande importance aux aspects sociaux, notamment l'appartenance ethnique, le handicap, le genre et le statut socio-économique ; il souligne la façon dont les inégalités exacerbent la vulnérabilité. Les personnes victimes de discrimination sont généralement plus vulnérables aux effets des changements climatiques, car leur capacité d'adaptation est limitée par des obstacles tels que les difficultés d'accès à l'information, aux ressources et aux services. De plus, ces personnes ont des liens sociaux limités et sont exclues des processus de prise de décision. Au sein de la communauté prise comme exemple ci-dessus, les travailleuses agricoles peuvent être davantage vulnérables s'il existe des contraintes juridiques et sociales qui les empêchent d'être propriétaires de terres. Autre exemple : une personne malentendante a moins accès aux alertes et peut être plus vulnérable à un événement extrême tel qu'une inondation.

L'adaptation

L'adaptation aux changements climatiques dans les systèmes humains est « le processus d'ajustement au climat actuel ou prévu et à ses effets, afin d'atténuer les dommages ou d'exploiter les opportunités bénéfiques » (GIEC, 2022, p. 2898). Il s'agit d'un processus continu de planification, d'apprentissage et d'adaptation à l'évolution des conditions climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes, qui cherche à réduire l'exposition et/ou la vulnérabilité. L'adaptation consiste à gérer les risques climatiques : soit de façon réactive (par exemple, en semant pour une deuxième récolte lorsque les pluies n'arrivent pas à la période prévue), soit de façon proactive (c'est-à-dire que des mesures sont prises pour se prémunir contre les dommages futurs). Comme nous subissons déjà les effets des changements climatiques, cette adaptation est nécessaire en dépit des mesures énergétiques qui sont prises pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, l'intensification des mesures visant à s'attaquer aux causes des changements climatiques permettra de réduire les besoins d'adaptation au fil du temps et de diminuer les pertes et les dommages subis.

L'adaptation passe par un large éventail d'actions. Il est important de comprendre les risques climatiques pour planifier l'adaptation ; ainsi, des investissements dans les services climatiques tels que les systèmes d'alerte précoce ou les prévisions climatiques à l'échelle locale peuvent contribuer à de meilleures prises de décision, mieux adaptées aux secteurs et aux communautés. Il existe des mesures d'adaptation dites « dures », comme la protection d'infrastructures clés telles que les routes, ainsi que des mesures « douces », comme le renforcement des services financiers et l'amélioration des filets de sécurité sociale au sein des communautés. La prise de décision en matière d'adaptation doit donc s'appuyer sur une compréhension des impacts actuels et futurs des changements climatiques ainsi que celle de l'exposition aux risques climatiques et de la vulnérabilité aux effets négatifs.



3.0 Expliciter et contextualiser les messages clés du GIEC en matière de considérations de genre, d'équité et de justice en lien avec l'adaptation aux changements climatiques

Cette partie résume les messages clés portant sur le genre, l'équité et la justice contenus dans le rapport du Groupe de travail II du GIEC, sur la base d'un examen systématique de ce document. Les messages clés ont été regroupés en trois grands thèmes : le différentiel de vulnérabilité aux changements climatiques ; les avantages d'une adaptation sensible au genre et socialement inclusive ; les approches prometteuses.

Pour analyser et contextualiser ces messages clés, nous nous sommes entretenus avec un groupe d'activistes et de praticiens issus de diverses régions d'Afrique. En nous appuyant sur un processus collaboratif de conception, basé sur leurs expériences de vie et de travail dans différentes régions d'Afrique, les messages clés ont été passés en revue. Il en résulte une compréhension nuancée de la manière dont ces résultats ont été observés. Ces connaissances ont ensuite été traduites sous forme de bande dessinée dont les illustrations ont été créées par Lulu Kitololo. Pour davantage d'informations sur les expertes qui ont co-créé ces produits, veuillez consulter la page [Auteurs](#).

D'après le GIEC, quelles sont les personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques ?

Message clé 1 :

Les femmes, les enfants, les personnes handicapées, âgées, vivant dans la pauvreté, les peuples autochtones et les personnes victimes de discrimination en raison de leur origine ethnique, de leur caste, de leur sexualité, de leur identité sexuelle ou d'autres facteurs sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques.

Le GIEC indique clairement que certains membres de notre société sont plus menacés par les effets des changements climatiques que d'autres. Cette vulnérabilité varie d'un pays, d'une population à l'autre et d'une communauté à l'autre. Les données probantes disponibles indiquent que certains groupes, notamment les femmes, les enfants, les personnes handicapées, les personnes âgées et les populations autochtones, sont généralement plus vulnérables aux effets des changements climatiques. Elles soulignent aussi que d'autres groupes confrontés à une discrimination fondée sur un ensemble de facteurs tendent également à être particulièrement vulnérables.

Cela ne signifie pas pour autant que toutes les personnes appartenant à ces groupes sont plus vulnérables aux effets des changements climatiques. L'identité d'une personne est complexe : nous possédons tous de multiples facettes et des chevauchements de



caractéristiques dans nos identités. Celles-ci ont un impact sur la façon dont nous ressentons l'existence et sur les opportunités et les obstacles auxquels nous sommes confrontés. Ces aspects de nos identités contribuent tous, de manière positive ou négative, à façonner notre niveau de vulnérabilité personnelle aux changements climatiques.

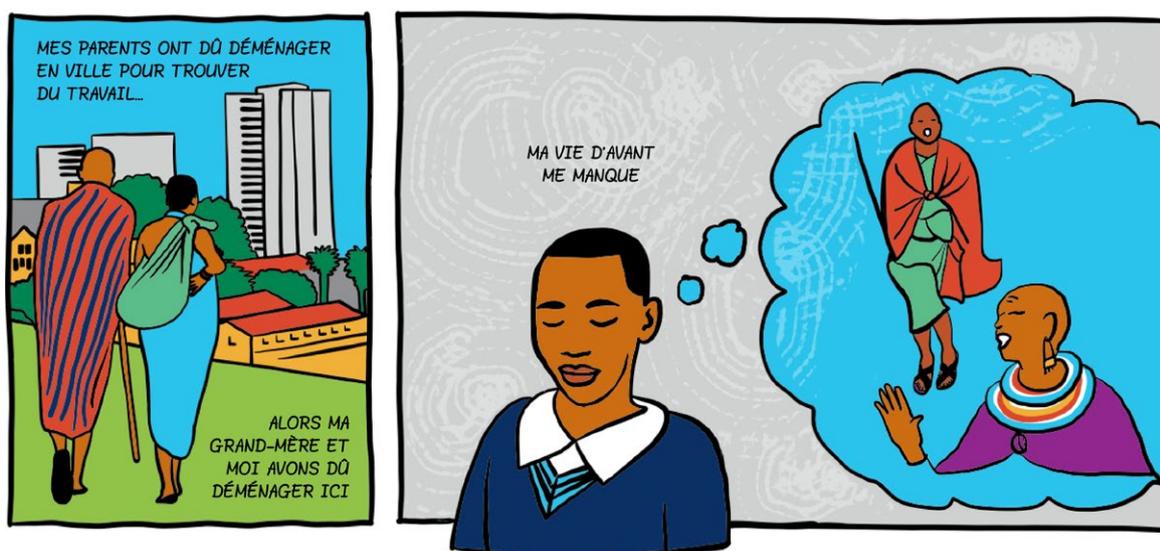
Encadré 1. Qu'entendons-nous par « genre » ?

Le concept de **genre** fait référence aux « rôles socialement construits en matière de comportements, d'expressions et d'identités pour les filles, les femmes, les garçons, les hommes et les personnes issues de la diversité en termes de genre. Ce concept influence la façon dont les gens se perçoivent et perçoivent les autres, la façon dont ils agissent et interagissent, ainsi que la répartition du pouvoir et des ressources dans la société (Instituts de recherche en santé du Canada, 2020, sans éditeur).

Le GIEC considère que le genre est un facteur très important, qui influence la façon dont une personne va subir les effets des changements climatiques. Tout au long du rapport du GT II, les effets des changements climatiques sur les hommes et les femmes ainsi que l'importance de la prise en compte de la dimension de genre lors de la planification et de la mise en œuvre des mesures d'adaptation ont été bien documentés. Le rapport du GT II comprend un encadré reprenant toutes ses parties qui souligne que la compréhension du genre est essentielle pour faire face aux changements climatiques (GIEC, 2022, pp. 2700-2704).

Illustration de message clé 1 dans le contexte de l'Afrique

Dans la [bande dessinée](#), nous pouvons voir comment les personnages sont affectés de façon différente par les effets des changements climatiques. Le récit montre comment une jeune fille autochtone d'une région rurale est affectée par la sécheresse. En raison des moyens de subsistance de sa famille (pastoralisme), de son identité personnelle et de sa place dans la société, les effets de la sécheresse la touchent plus sévèrement.





Sa communauté est en proie à des conflits et sa famille est contrainte d'émigrer. Elle a perdu le lien avec sa famille élargie ainsi qu'avec les terres traditionnelles de sa communauté, qui sont essentielles à son mode de vie en tant que communauté autochtone. Dans ce contexte culturel, la jeune fille a décidé de partir avec sa grand-mère dans une zone périurbaine qu'elle ne connaissait pas. Dans ce nouvel environnement, elle risque d'être plus exposée à la violence sexiste. Son identité autochtone, son genre et son âge influencent la manière dont la sécheresse l'affecte.

Message clé 2 :

L'exclusion et la marginalisation historiques et continues des personnes en raison de leur genre, de leur race, de leur richesse, de leur handicap, de leur statut social ou d'autres caractéristiques socio-économiques influencent leur vulnérabilité aux effets des changements climatiques.

En s'appuyant sur le premier message clé, le GIEC met l'accent sur la manière dont la discrimination fondée sur le genre, la race, la richesse, les handicaps, le statut social ou d'autres caractéristiques socio-économiques influe sur la vulnérabilité. Par exemple, ce n'est pas parce qu'une personne est une femme qu'elle est particulièrement vulnérable ; c'est parce que l'exclusion et la marginalisation systémiques entravent son pouvoir de décision et ses possibilités de participer aux activités économiques, politiques et sociales. Des structures inégalitaires peuvent empêcher certaines personnes d'occuper certains rôles dans leurs communautés et/ou d'accéder aux ressources et aux services.

Ces structures inégalitaires ont un impact négatif sur leur capacité à se préparer, à gérer et à surmonter les effets néfastes des changements climatiques, tels que les phénomènes météorologiques extrêmes.

Illustration de message clé 2 dans le contexte de l'Afrique

Dans la [bande dessinée](#), une réunion publique est organisée pour discuter des impacts des changements climatiques à la suite des inondations dans la communauté périurbaine. Cependant, les discussions sont dominées par les hommes de la communauté : à cause des normes sociales et culturelles, qui placent les hommes en position de décideurs, les femmes ne sont pas autorisées à faire valoir leur point de vue. Leur incapacité à influencer la stratégie d'adaptation de la communauté limite leur capacité d'adaptation, ce qui les rend plus vulnérables.



Message clé 3 :

Les effets des changements climatiques se feront ressentir de diverses manières et dans de nombreux aspects de notre société : certains de ces effets seront ressentis de manière disproportionnée par les groupes vulnérables.

Le GIEC donne de nombreux exemples de la manière dont les effets du climat affecteront de manière disproportionnée certains membres de notre société. Il existe des preuves de cette disproportion dans toute une série de secteurs, notamment en ce qui concerne les moyens de subsistance, la santé, la sécurité alimentaire, la nutrition et l'accès à l'eau. Par exemple, les prévisions indiquent que les changements climatiques devraient réduire l'accès à l'eau dans de nombreuses régions du monde. Les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées peuvent avoir besoin de plus d'eau pour leurs activités d'hygiène ou avoir quotidiennement besoin de plus grandes quantités d'eau potable pour rester en bonne santé. En outre, de nombreux peuples autochtones utilisent l'eau pour leurs pratiques culturelles et spirituelles. La pénurie d'eau peut signifier que ces groupes sont confrontés à des défis supplémentaires pour rester en bonne santé et vivre pleinement. En outre, dans de nombreux contextes, les femmes et les filles sont chargées de la collecte de l'eau, ce qui augmente le temps nécessaire à cette tâche et les expose à un risque accru de violence et d'abus.

Nous constatons également que certains groupes sont affectés de manière disproportionnée par les catastrophes liées au climat. Par exemple, les changements climatiques devraient entraîner une augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes tels que les vagues de chaleur, qui ont tendance à toucher de manière disproportionnée les personnes âgées, les femmes enceintes et les personnes souffrant d'un handicap. En raison de leur état de santé préexistant et de leurs différences physiologiques, ces groupes sont confrontés à des effets plus importants sur la santé, voire la mortalité en cas d'épisodes de chaleur extrême. En outre, les enfants, les personnes âgées et les populations autochtones peuvent subir une aggravation de leur état de santé et des problèmes respiratoires en raison de la mauvaise qualité de l'air que provoquent souvent les épisodes de canicule.



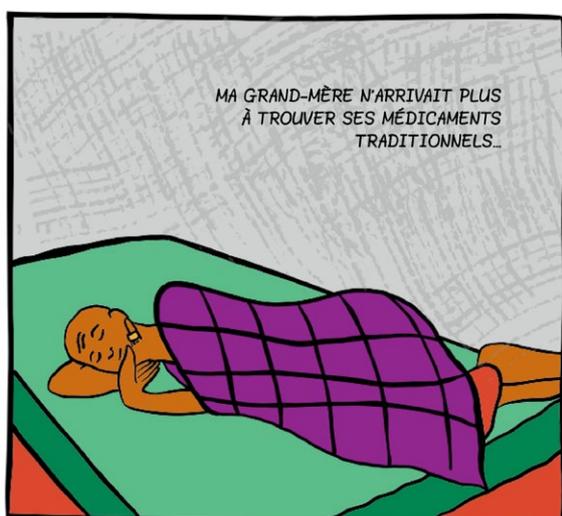
Illustration de message clé 3 dans le contexte de l'Afrique

Dans la deuxième partie de la [bande dessinée](#), un jeune garçon vivant avec sa mère célibataire dans une zone périurbaine est touché par des inondations répétées. Ces inondations perturbent les moyens de subsistance de sa mère et ont un impact sur les services sociaux (éducation et accès à des repas nutritifs) dont ils dépendent.



Le garçon et sa mère sont touchés de manière disproportionnée par les inondations en raison de leur statut socio-économique. En tant qu'enfant issu d'un foyer plus pauvre, sa famille est tributaire des services offerts par le centre local. L'interruption de ces services signifie la perte d'un réseau social important et une aggravation de l'insécurité alimentaire. D'autres membres de la même communauté peuvent dépendre de ces services dans une moindre mesure et, par conséquent, être moins sensibles aux conséquences des inondations.

La bande dessinée donne un autre exemple de ces impacts disproportionnés. Elle met en scène l'expérience d'une jeune femme indigène qui indique qu'en raison de la sécheresse et de leur réinstallation temporaire, sa grand-mère n'a pas accès aux plantes traditionnelles qu'elle utilise habituellement pour se soigner.





De nombreux facteurs influencent la santé d'une personne, notamment l'âge. La grand-mère, en raison de son âge, peut avoir besoin de ces plantes traditionnelles pour rester en bonne santé. Comme la sécheresse affecte ces plantes et limite l'accès à cette ressource précieuse, la grand-mère subit des complications de santé plus importantes, qui limitent sa capacité à s'engager dans des activités sociales et économiques.

Message clé 4 :

La vulnérabilité aux changements climatiques, l'inégalité et les processus de marginalisation sont étroitement liés. Ces processus interagissent et s'aggravent mutuellement.

Les personnes marginalisées et victimes d'inégalités sont particulièrement vulnérables aux effets des changements climatiques. Dans le même temps, on anticipe que les effets des changements climatiques devraient accroître les inégalités auxquelles ces personnes sont confrontées, ce qui par conséquent augmenterait encore leur vulnérabilité. Cela peut créer une boucle de rétroaction qui renforce leur vulnérabilité.

L'inégalité entre les hommes et les femmes en est un exemple. Dans de nombreux contextes, les femmes et les filles sont chargées de corvées et de travaux non rémunérés pour les besoins du foyer, par exemple la collecte de l'eau, la garde des enfants, les soins aux membres plus âgés de la famille ou encore la collecte de bois de chauffe et d'autres ressources naturelles. Ces responsabilités, combinées aux normes sociales, contribuent à les exclure, et peuvent empêcher les femmes et les filles de participer aux activités économiques, politiques et sociales.

L'impact des changements climatiques peut accroître le fardeau des tâches effectuées par les femmes et les filles, par exemple en période de pénurie d'eau ou lorsque les effets des changements climatiques sur la santé affectent leur famille. Cela peut créer des freins supplémentaires qui empêchent certaines femmes et filles de participer à des activités génératrices de revenus, de s'engager dans des processus politiques ou encore d'accéder à l'éducation. Cela crée un cercle vicieux qui risque d'enfermer de nombreuses femmes et jeunes filles dans un état de vulnérabilité persistant. Il peut en être de même pour d'autres personnes affectées par le racisme, la discrimination fondée sur l'âge, les capacités physiques ou d'autres inégalités.

Illustration de message clé 4 dans le contexte de l'Afrique

Dans la [bande dessinée](#), on voit comment les impacts des changements climatiques peuvent accroître les inégalités et la marginalisation des personnages principaux, en particulier avec la récurrence d'événements météorologiques extrêmes. Bien que cela ne soit pas mis en évidence dans le fil chronologique de notre histoire, on peut imaginer comment les impacts subis par nos personnages peuvent les exposer à de nouvelles discriminations et/ou les enfoncer davantage dans la pauvreté, ce qui augmentera leur vulnérabilité au fil du temps.



Pourquoi faut-il intégrer des considérations de genre, d'équité et de justice en matière d'adaptation ?

Message clé 5 :

Lorsque la planification et l'action en matière d'adaptation climatique prennent en compte les questions de genre, d'équité et de justice, les efforts d'adaptation sont renforcés. Il y a alors davantage de chances de déboucher sur des actions et des résultats plus efficaces, plus rentables et plus justes.

Selon le GIEC, pour que les efforts d'adaptation soient couronnés de succès, ils doivent réduire les risques climatiques tout en équilibrant les divers besoins, perspectives et valeurs qui traversent notre société plurielle. Pour y parvenir, nous devons fonder les mesures d'adaptation sur l'équité et la justice, car cela renforcera leur efficacité.

Lorsque les efforts d'adaptation intègrent les considérations d'équité et de justice, ils reconnaissent que les expériences des personnes en matière de changements climatiques et d'adaptation sont influencées par leurs antécédents, leur vécu et la manière dont l'exclusion et la marginalisation systémiques affaiblissent leur résilience. Une adaptation juste se fonde sur la participation significative d'une diversité d'acteurs, y compris les personnes les plus touchées par les effets des changements climatiques, et ce en s'assurant que leur parole soit prise en compte lors des prises de décision. En mettant l'accent sur l'équité, on facilite la réussite de l'adaptation et on fait en sorte que ses avantages soient répartis équitablement, en n'oubliant personne.

Encadré 2. Qu'entendons-nous par équité et justice ?

Le GIEC définit l'équité comme « un principe de justice et d'impartialité, un socle pour comprendre comment les impacts et les réponses aux changements climatiques, et notamment leurs coûts et leurs bénéfices, sont répartis de manière plus ou moins égale dans et par la société » (GIEC, 2022, p. 2913). L'équité soulève des questions importantes en ce qui concerne les efforts d'adaptation aux changements climatiques. Il s'agit notamment des questions suivantes : qui est responsable des efforts d'adaptation ? Comment la charge liée aux effets des changements climatiques est-elle répartie au sein de la société ? Comment les avantages des mesures d'adaptation se concrétiseront-ils dans notre société ?

Le GIEC définit la justice comme constituée par « les principes moraux ou juridiques d'équité dans la façon dont les gens sont traités, souvent basés sur l'éthique et les valeurs de la société » (GIEC, 2022, p. 2913). Lorsque nous évoquons la justice dans la planification de l'adaptation aux changements climatiques, nous utilisons souvent le concept de justice climatique, qui « lie le développement avec les droits de l'Homme pour parvenir à une approche de la lutte contre les changements climatiques centrée sur l'humain, qui préserve les droits des personnes les plus vulnérables et répartit les coûts et les avantages des actions ainsi que les impacts de manière équitable et juste » (GIEC, 2022, p. 2913).



La justice climatique cherche plus particulièrement à assurer un partage équitable et juste des coûts et des avantages de l'adaptation aux changements climatiques ainsi qu'à garantir la protection des droits des personnes les plus vulnérables de notre société.

La justice climatique peut être décomposée en trois dimensions :

- La **justice en matière de procédures**, qui est « l'exigence de justice dans la façon dont les résultats sont obtenus, notamment qui est consulté et entendu au cours des processus de prise de décision » (GIEC, 2022, p. 2913), à savoir « qui a voix au chapitre en matière de choix d'adaptation ».
- La **justice distributive**, qui est « la justice dans la répartition des coûts et des avantages entre les individus, les nations et les générations » (GIEC, 2022, p. 160) ; autrement dit, qui sont les gagnants et les perdants des changements climatiques et des efforts d'adaptation.
- La **reconnaissance**, qui consiste à veiller au « respect fondamental, à un engagement continu et à la prise en compte équitable des diverses cultures et perspectives » (GIEC, 2022, p. 160) dans le cadre des efforts d'adaptation.

Illustration de message clé 5 dans le contexte de l'Afrique

Dans la [bande dessinée](#), nous constatons que lorsque les femmes sont exclues de la prise de décision : l'investissement se concentre sur la réparation de l'atelier, ce qui profite surtout aux hommes de la communauté. Cependant, lorsque les efforts de planification de l'adaptation sont inclusifs et prennent en compte les points de vue des différents groupes (notamment les hommes, les femmes, les populations autochtones, les personnes qui ont des moyens de subsistance différents ou qui utilisent des ressources écologiques différentes), on dégage alors une plus grande diversité de solutions qui bénéficient aux différents groupes. Cela permet de réaliser des investissements plus efficaces et plus équitables dans le domaine de l'adaptation.

PLAN D'ADAPTATION

LA FORMATION D'UN COMITÉ D'ADAPTATION COMPRENANT DIVERSES PARTIES PRENANTES

À L'ISSUE DE LA RÉUNION, PLUSIEURS ACTIONS D'ADAPTATION ONT ÉTÉ IDENTIFIÉES POUR PROTÉGER NOTRE VILLE ET NOS MODES DE VIE...

UN CENTRE D'APPRENTISSAGE À L'ABRI DES INONDATIONS

DES JARDINS POTAGERS POUR PRODUIRE NOS PROPRES ALIMENTS NUTRITIFS

L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

LA PROTECTION DES ZONES DE PÂTURAGE

LA PROTECTION DES PLANTES TRADITIONNELLES

UN PROJET COMMUNAUTAIRE DE CONSERVATION



Message clé 6 :

Lorsque la planification et l'action en matière d'adaptation ne tiennent pas compte des questions de genre, d'équité et de justice, les efforts d'adaptation ont un plus fort risque d'aboutir à des résultats inadaptés.

On parle de maladaptation lorsque les efforts d'adaptation augmentent ou décentrent la vulnérabilité et le risque climatique vers d'autres groupes de personnes ou d'autres lieux. Le GIEC indique que lorsque les efforts d'adaptation ne prennent pas en compte les besoins, les expériences et les voix des personnes les plus vulnérables à l'impact des changements climatiques, la probabilité que nos actions aient des résultats inadaptés s'accroît. Souvent, les personnes qui subissent ces conséquences négatives sont celles qui sont déjà confrontées à l'inégalité et à la marginalisation.

Illustration de message clé 6 dans le contexte de l'Afrique

La [bande dessinée](#) illustre ce problème : lorsque les efforts d'adaptation ne tiennent pas compte de l'ensemble des perspectives et qu'ils ne se concentrent que sur un aspect de la communauté, ils peuvent s'avérer inefficaces et conduire à une mauvaise adaptation. Après la première inondation dans notre environnement périurbain, les efforts de reconstruction et d'adaptation ne prennent pas en compte les besoins de tous les habitants de la ville, mais ils se concentrent uniquement sur la protection contre les inondations de l'atelier de menuiserie local.



À première vue, cette action peut sembler renforcer la capacité à résister aux futures inondations, puisqu'une partie de la ville est désormais protégée. Si l'on envisage la situation sous l'angle sexospécifique, on constate alors que seuls certains membres de la ville et leurs moyens de subsistance – les hommes qui travaillent à l'atelier de menuiserie – sont protégés. Les futures inondations mettent en évidence les lacunes de cette action : l'atelier est protégé, mais la vulnérabilité des personnes qui dépendent du centre local pour leur subsistance et les services sociaux qu'il apporte reste la même. Dans cet exemple, les personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques ne bénéficient pas des avantages de l'adaptation, ce qui a des conséquences non seulement sur leur résilience, mais aussi sur l'ensemble de la communauté.



Message clé 7 :

La prise en compte des questions de genre, d'équité et de justice dans la planification de l'adaptation permet également d'obtenir de nombreux avantages induits.

Lorsque les efforts d'adaptation incluent les personnes les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et qu'ils cherchent à s'attaquer aux causes profondes de leur vulnérabilité, l'adaptation peut produire d'autres avantages, notamment des contributions à l'équité sociale, à la santé et au bien-être, entre autres. L'adaptation et le développement durable sont étroitement liés : une meilleure gestion des risques climatiques peut protéger les acquis du développement et contribuer en outre à la réalisation des objectifs de développement durable, tout en renforçant la résilience des populations aux changements climatiques. Lorsque les efforts d'adaptation cherchent clairement à promouvoir l'équité et la justice, la probabilité d'obtenir ces co-bénéfices est accrue.



Illustration de message clé 7 dans le contexte de l'Afrique

La [bande dessinée](#) nous montre comment des processus d'adaptation inclusifs peuvent apporter des avantages allant au-delà de la seule gestion des risques climatiques. Le plan d'adaptation comprend une série d'actions qui généreront des avantages induits. Par exemple, les efforts déployés pour protéger les zones de pâturage et préserver les plantes traditionnelles contribueront à une gestion durable des terres et apporteront à long terme des avantages en termes de biodiversité. L'amélioration de l'accès à l'eau dans une communauté rurale aura des effets bénéfiques sur la santé tout en contribuant à maintenir les liens avec les terres et le mode de vie traditionnel : cela permet aux populations de rester dans leur région même pendant les périodes de sécheresse. La création d'un comité d'adaptation représente un bon modèle pour aborder d'autres priorités de développement de manière inclusive.

Comment prendre en compte le genre, l'équité et la justice dans la planification de l'adaptation ?

Message clé 8 :

Une participation plus inclusive, qui passe par la prise en compte de perspectives diverses et par l'autonomisation des populations vulnérables dans les processus de prise de décision et de planification, constitue une stratégie permettant d'intégrer les considérations de genre, d'équité et de justice dans l'adaptation.

Pour intégrer le genre, l'équité et la justice dans les efforts d'adaptation, on peut créer un espace dans lequel les personnes, y compris les populations vulnérables, peuvent partager leurs expériences, leurs besoins et leurs priorités dans la planification de l'adaptation et la prise de décision. Cela correspond à la composante procédurale de la justice climatique (cf. Encadré 2), qui consiste à s'assurer que la parole de tous les membres de la communauté est prise en compte lors des décisions qui la concernent. Faire en sorte que les personnes qui sont généralement exclues des processus de prise de décision puissent participer de manière significative demande une réelle volonté et des efforts.

Pour certains, cela peut signifier qu'il faut les dédommager pour le temps qu'ils consacrent (et qu'ils pourraient allouer à d'autres activités) ou leur fournir d'autres aides, tels que des services de garde d'enfants ou des lieux de réunion accessibles, afin de lever les obstacles qui limitent la participation de certains groupes.

Illustration de message clé 8 dans le contexte de l'Afrique

La [bande dessinée](#) illustre l'importance de favoriser une participation plus inclusive dans les processus de planification de l'adaptation. Nous constatons tout d'abord que la participation du public à une réunion communautaire sur les changements climatiques est limitée et que les femmes de la ville ne peuvent pas s'asseoir à la table de discussion.



Les messages clés nous ont montré que lorsque les efforts d'adaptation ne sont pas inclusifs, les risques de résultats inadaptés sont accrus. Dans notre histoire, les femmes se réunissent pour élaborer une stratégie sur la manière dont elles peuvent faire entendre leur voix, formant ainsi un collectif qui est reconnu et invité à la prochaine réunion publique. Cela signifie qu'une plus grande diversité d'expériences et d'idées en matière d'adaptation sera prise en compte lors des discussions. Cela conduit donc à un processus plus inclusif et à un éventail de solutions identifiées plus large, ce qui renforcera les efforts d'adaptation.



Lorsqu'on libère de l'espace à la table de discussion pour la planification de l'adaptation, on élargit l'éventail des points de vue qui sont apportés et on crée des opportunités pour des résultats d'adaptation plus équitables pour tous.



Message clé 9 :

Le fait de baser la planification et l'action d'adaptation sur des types de connaissances diversifiés, incluant les savoirs autochtones et locaux, permet de prendre en compte diverses perspectives et, en fin de compte, de renforcer les résultats du processus.

L'adaptation constitue un processus d'apprentissage. Elle doit s'appuyer sur les connaissances scientifiques disponibles les plus robustes pour garantir que les mesures prises correspondent aux changements prévus en matière de température, de régimes climatiques et d'événements météorologiques extrêmes. Si ces connaissances scientifiques sont essentielles pour une adaptation efficace, il en va de même pour les connaissances autochtones et locales, qui peuvent ancrer la science dans le contexte unique présenté par les différentes communautés et les différents paysages, tout en garantissant le respect de la diversité des perspectives, des cultures et des connaissances présentes dans chaque contexte. Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la composante de « reconnaissance » de la justice climatique, qui reconnaît la nécessité pour les savoirs autochtones et locaux de compléter et d'enrichir notre compréhension scientifique des changements climatiques et de l'environnement.

Encadré 3. Connaissances autochtones et locales en matière d'adaptation

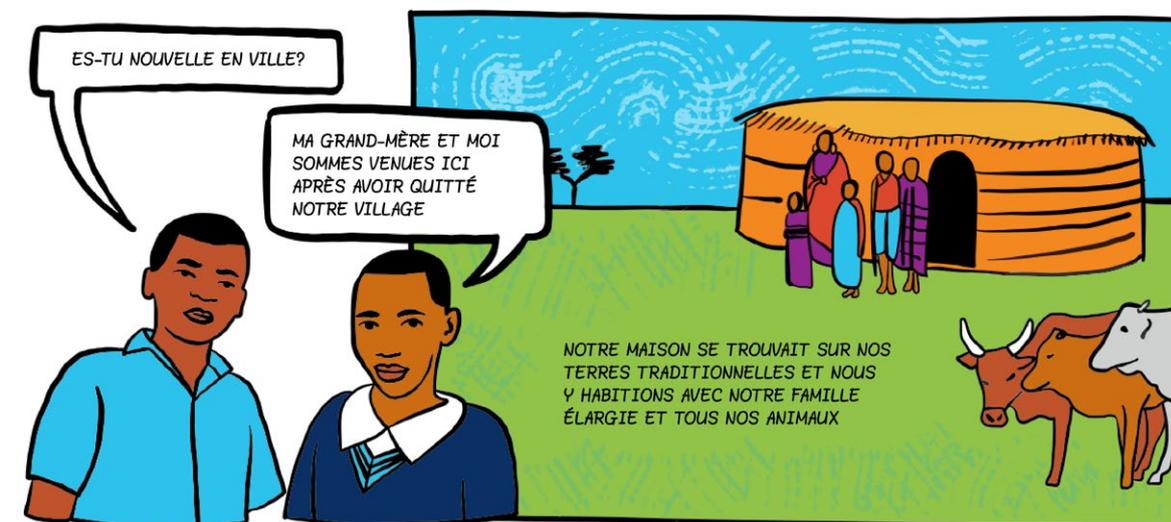
The IPCC provides us with many examples of how Indigenous and local knowledge can be applied in adaptation action. For instance, the Indigenous People of Akobo, in the Jonglei Region of South Sudan, use Indigenous earth walls called hayit to protect their homes and infrastructure from flood waters. These hayit have been documented as providing protection from flooding in excess of one metre above river levels, offering the community a tested solution for flood protection (IPCC, 2022, p. 1332).

In another example, the Khwe and Mbukushu communities in Namibia use early-season controlled burns to reduce their wildfire risk and prevent more intense late-season wildfires. This previously banned practice is now being employed again to manage these communities' wildfire risks (Humphrey et al., 2021; IPCC, 2022, p. 1330). These are just two examples of Indigenous and Traditional Knowledge from communities in Africa. Many more examples can be found in the box on Indigenous and local knowledge in the WGII report (IPCC, 2022, pp. 1330–1332).



Illustration de message clé 9 dans le contexte de l'Afrique

La [bande dessinée](#) montre comment les connaissances autochtones et locales peuvent fournir des informations utiles aux efforts d'adaptation. Ces systèmes de connaissances ont été développés au cours de la longue histoire des peuples sur leur terre et dans leur environnement.



Ces connaissances peuvent fournir un contexte local important qui soutient les efforts d'adaptation et garantit leur pertinence tout en fournissant des stratégies efficaces pour gérer la variabilité du climat et les ressources locales.



Message clé 10:

L'adaptation à base communautaire (ABC), les approches fondées sur les droits de l'homme (ADH) et les approches de l'adaptation prenant en compte les dimensions liées au genre ou qui sont fondées sur l'équité peuvent traiter les questions d'adaptation tout en contribuant à des résultats bénéfiques en termes de genre, à l'équité et à la justice.

Nous disposons d'une palette d'approches éprouvées en matière d'adaptation, qui peuvent faire progresser l'équité et la justice. Ces approches (notamment l'ABC, les approches fondées sur les droits de l'homme ou sensibles au genre) s'appuient sur des décennies d'expérience en matière de développement. Cette expérience nous a montré l'importance qu'il y avait à se focaliser sur les populations, à permettre une participation significative à la prise de décision et à s'appuyer sur des capacités locales renforcées. L'application de ces approches permet de mettre en pratique bon nombre des autres messages clés en ancrant l'adaptation dans les contextes locaux, en valorisant la diversité et en tenant compte des différentes voix, besoins et expériences en matière d'adaptation, et ce afin d'obtenir des résultats plus efficaces et plus équitables en matière d'adaptation.

Illustration de message clé 10 dans le contexte de l'Afrique

La [bande dessinée](#) illustre l'ABC en action. Dans la dernière illustration, on découvre une réunion annuelle de suivi de l'adaptation à laquelle tous les membres de la communauté sont en mesure de participer : les hommes, les femmes, les jeunes et les personnes en situation de handicap. Cette réunion de suivi constitue un espace où la diversité des perspectives, des connaissances et des capacités peut être mise à profit dans les efforts d'adaptation. Elle reflète les bonnes pratiques de l'ABC en termes de suivi des progrès et d'ajustement des plans pour l'avenir. C'est de plus la garantie que des représentants d'un large éventail de groupes au sein de la communauté pourront participer et faire entendre leur voix.



Message clé 11 :

En incluant les actions qui visent les causes sous-jacentes de la vulnérabilité (telles que la réduction de la pauvreté, l'amélioration des filets de sécurité sociale, le logement et la mise en œuvre d'initiatives de santé), l'élargissement du champ des solutions d'adaptation au-delà des approches technocratiques peut accroître la résilience des groupes vulnérables aux impacts des changements climatiques.

En raison des interactions entre l'adaptation et le développement durable, il est nécessaire d'aborder la question de l'égalité dans les efforts d'adaptation et de veiller à ce que les efforts de développement prennent en compte l'impact des projets sur les changements climatiques dans notre société.



Le GIEC utilise l'expression « développement résilient au climat » pour décrire une approche intégrée de l'atténuation, de l'adaptation et du développement. Le développement résilient aux changements climatiques prend en compte l'équité et la justice dans les efforts d'adaptation. Il veille aussi à ce que nos efforts de développement actuels ne soient pas vulnérables aux impacts futurs des changements climatiques.

Le GIEC considère que ces types d'approches intégrées sont prometteurs, car ils peuvent réduire la vulnérabilité des sociétés aux effets du climat en même temps qu'ils contribuent à l'égalité et aux efforts de réduction de la pauvreté.

Illustration de message clé 11 dans le contexte de l'Afrique

La [bande dessinée](#) montre l'importance des ressources et services variés qui assurent la résilience des différents personnages aux impacts climatiques. Le centre d'apprentissage est essentiel pour la mère célibataire et son fils, car il constitue une source de revenus et d'alimentation essentielle pour l'enfant ainsi qu'un réseau social qui permet de remédier à l'insécurité alimentaire de la famille. Pour notre famille autochtone, l'accès aux terres traditionnelles et aux plantes qu'elles contiennent est important pour la santé et le bien-être. L'action collective des femmes pour faire entendre leur voix souligne l'importance de mécanismes de gouvernance participative qui soient inclusifs et fonctionnels. Ces actions, qui ne sont pas forcément évidentes à première vue en tant que solutions d'adaptation, sont néanmoins essentielles pour accroître les capacités d'adaptation des populations.



Références

- Instituts de recherche en santé du Canada. (2020). *Qu'est-ce que le genre ? Qu'est-ce que le sexe ?* <https://cihr-irsc.gc.ca/f/48642.html>
- Humphrey, G. J., Gillson, L., et Ziervogel, G. (2021). How changing fire management policies affect fire seasonality and livelihoods. *Ambio*, 50(2), 475–491. <https://doi.org/10.1007/s13280-020-01351-7>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2012). *Decisions taken with respect to the review of IPCC processes and procedures: communications strategy*. https://archive.ipcc.ch/meetings/session35/IAC_CommunicationStrategy.pdf
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2022). *Climate change 2022: Impacts, adaptation and vulnerability. Contribution of Working Group II to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/9781009325844>
- Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2023). *About the IPCC*. <https://www.ipcc.ch/about/>



Auteures

Groupe consultatif du projet



Chikondi Chabvuta

Conseillère en plaidoyer pour la région de l'Afrique australe

CARE

Malawi

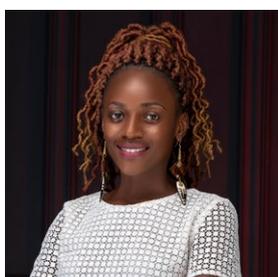


Joanita Babirye

Co-fondatrice et conseillère stratégique du mouvement

Girls For Climate Action

Ouganda



Christine Ogola

Coordonnatrice nationale

Initiative de la jeunesse africaine sur le changement climatique (AYICC)

Kenya



Manal Bidar

Coordonnatrice des communications

Water Youth Network

Maroc



Colette Benoudji

Professionnelle indépendante des organisations sociales et civiques

Tchad



Marie Christina Kolo

Directrice régionale Océan Indien

People Power Inclusion (PPI)

Madagascar

Illustratrice de la bande dessinée



Lulu Kitololo

Propriétaire et directrice artistique

Lulu Kitololo Studio

Kenya

©2024 The International Institute for Sustainable Development
Publié par l'Institut international du développement durable

Siège

111 Lombard Avenue, Suite 325
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0T4

Tel: +1 (204) 958-7700

Website: www.iisd.org

X: @IISD_news



[iisd.org](http://www.iisd.org)